



**Mémoire présenté par  
Les Productions ONDINNOK**

**au  
Ministère de la Culture  
et des Communications**

**sur la  
Consultation publique sur le renouvellement  
de la politique culturelle du Québec  
*Un nouveau chapitre culturel pour le Québec***

**26 août 2016**

## **Résumé**

La nouvelle politique culturelle du Québec doit avoir comme priorité absolue la reconstruction culturelle des nations autochtones du Québec, en reconnaissant notre autodétermination culturelle et l'apport incontournable des arts et des artistes autochtones pour ce faire.

Le but que nous visons est de donner espoir à la nouvelle génération d'Autochtones, de permettre la transmission de notre histoire et de notre histoire artistique traditionnelle et contemporaine, du savoir qui est le nôtre à cette prochaine génération d'artistes. Il s'agit pour le Québec d'accepter le défi de nous laisser nous-mêmes définir notre art, nos pratiques.

Il s'agit là d'un changement de paradigme majeur, une nouvelle façon de percevoir et de penser en fonction des réalités de la présence des peuples autochtones au Québec et des nouvelles relations à établir hors du colonialisme, du paternalisme et de la supériorité culturelle, maintenus jusqu'à aujourd'hui par l'État québécois et ses institutions.

La reconnaissance de notre autodétermination culturelle passe notamment par une refonte des programmes de soutien aux artistes et organisations autochtones, visant principalement le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), dans un souci de symétrie avec ceux du Conseil des arts du Canada.

## Présentation

Fondée en 1985, Ondinnok est la première compagnie théâtrale francophone autochtone au Canada et la fondatrice du théâtre autochtone au Québec. Ondinnok est un mot huron désignant un rituel théâtral de guérison qui dévoile le désir secret de l'âme. Ondinnok est un théâtre de recherche et de création qui fonde son action sur la reconquête du territoire imaginaire des Autochtones. Il vise à rapatrier une mémoire pour dégager un avenir. Ondinnok a produit en trente ans plus d'une vingtaine d'oeuvres et évènements devenant par le fait même l'initiateur d'une dramaturgie autochtone francophone contemporaine. Trois grands cycles de création se distinguent. D'abord, la dramaturgie du mythe, qui mêle le chamanisme, les rituels, les chants, les danses à l'histoire des peuples autochtones des trois Amériques. Deuxièmement, un théâtre d'intervention et de guérison dans la communauté de Manawan et un Programme de formation théâtrale pour les Autochtones. Finalement, un théâtre qui, par ses propos, ses esthétiques et ses mises en scène, propose un questionnement sur l'identité et la culture et comment être Autochtone au 21<sup>e</sup> siècle. Au fil de ses productions, Ondinnok a créé des liens privilégiés avec plusieurs communautés autochtones, d'ici comme d'ailleurs, et au fil de ses échanges multiculturels, a retrouvé la trace et la présence de cette autre façon de voir et de lire le monde.

## Liste des réalisations

*Le porteur des peines du monde* (1985, Montréal, Festival du théâtre des Amériques, prix de l'Américanité, reprises entre 1986 et 1993 au Canada, France, Angleterre, Mexique, Italie et adaptation anglaise en 1995 au Banff Arts Festival) / *Le Renversement de cervelle* (1986, Ville de Québec – 1989, Maniotenam – 1991, Montréal) / *Voyage au pays des morts* (1988, Montréal) / *La Conquête de Mexico* (1991, Montréal, Théâtre Espace Libre) / *Ukuamaq* (1993, Montréal -1998, Toronto) / *Le Désir de la reine XOC* (1994, Montréal) / *Opitowap* (1995, Manawan) / *Sakipitcikan* (1996, Manawan – 1996, Montréal et tournée en 1997 au Québec - le premier spectacle dans toute l'histoire du théâtre du Québec à avoir été conçu dans une réserve indienne et à avoir tourné sur les scènes professionnelles du Québec) / *Mantokasowin* (1997, Manawan) / *Le secret le mieux gardé de l'Amérique* (1999, Montréal) / *Iwouskéa et Tawiskaron* (1999, Montréal, Monument-National, Festival de Théâtre des Amériques) / *Le rendez-vous* (2000, Montréal – 2000, Ottawa, Centre national des arts – 2001, Québec) / *L'Asierindien* (2002, Montréal) / *Hamlet le Malécite* (2004, Montréal) / *J'entends crier le ventre de la terre - cabaret 20 anniversaire* (2005, Montréal) / *Contes d'un indien urbain* (2006, Montréal et tournée) / *Wulustek* (2008 et reprise en 2011 à Montréal) / *Xajoj Tun Rabinal Achi*, (2010, Montréal) / *Le maître de la rosée* (2012, Montréal) / *Printemps autochtone d'Art* (2013, Montréal) / *L'Écorce de nos silences* (trois courtes pièces, 2013, Montréal) / *TU É MOI* (2013, Montréal) / *Printemps autochtone d'Art 2e édition* (2015, Montréal) / *Un monde qui s'achève – Lola* (2015, Montréal)

## **Introduction**

En tant que compagnie de théâtre autochtone fondée en 1985 et, par le fait même, observateurs de l'évolution des actions et interventions posées par le gouvernement provincial en culture et arts de la scène depuis plus de 30 ans, il nous apparaît important de partager avec vous quelques pistes de réflexion sur les arts autochtones et porter votre attention sur ce que, selon nous, devraient être des objectifs et orientations d'une politique culturelle face à l'avancement des arts autochtones au Québec. Nous n'allons pas aborder les multiples dimensions de la politique culturelle, ce qui déborderait le cadre de notre propos. Nous souhaitons essentiellement rappeler et souligner le rôle et la fonction des arts autochtones pour l'urgente reconstruction culturelle des Premières nations et Inuit et la représentation identitaire collective.

### **1. La démarche**

#### **1.1 Renouveau de la politique culturelle : processus de consultations décevant**

Nous estimons positifs les signes d'intérêt et d'ouverture envers les Premiers Peuples que l'on dénote de la part du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans la démarche de renouvellement de la politique culturelle. Nous tenons cependant à souligner que la *Consultation publique sur la politique culturelle auprès des artistes autochtones à Montréal* tenue le 7 juin 2016, ne s'est pas déroulée de façon à permettre à un nombre critique d'artistes et d'organismes d'être présents et de pouvoir exprimer leurs points de vue. Non seulement des invitations ont été omises, mais le très court délai de préavis a empêché de nombreuses personnes d'être nous de pouvoir y être et de se prêter à l'exercice de réflexion proposé. Nous déplorons que, bien que ces critiques aient été adressées au MCC, celui-ci n'a pas tenu de seconde rencontre avec les artistes autochtones à Montréal. Il y a donc, d'emblée, un sentiment de déception partagé par bon nombre d'artistes et organismes artistiques autochtones du territoire montréalais. À la lumière de cette expérience, permettez-nous de douter que les autres rencontres régionales de consultation particulière avec les Premières nations et Inuit aient été satisfaisantes pour faire entendre les besoins et priorités du milieu. Nous craignons qu'il n'y ait pas eu la représentativité nécessaire, tant sur le plan de la diversité du milieu que de la diversité des disciplines.

#### **1.2 Action gouvernementale en culture : tenir compte de la fonction de l'art au sein de la culture**

Permettez-nous ici de faire une distinction entre la culture et l'art. Si la culture d'un peuple s'exprime à travers de multiples caractéristiques et formes telles la langue, la conception du monde, la spiritualité, le mode de vie, les savoir-faire, l'architecture, l'histoire ; les expressions artistiques en révèlent l'essence et diffusent cette essence dans le corps social, le collectif.

C'est pourquoi, de notre point de vue, les arts et les artistes autochtones peuvent jouer un rôle d'une importance singulière dans la reconstruction culturelle de nos nations tout en maintenant et amplifiant le dialogue si nécessaire avec la société québécoise sur l'ensemble du territoire du Québec pour arrimer une véritable réconciliation et déjouer le racisme.

### **1.3 Principe d'intervention : le développement culturel des peuples autochtones**

Dans le cahier de consultation que vous proposez, parmi les « sept grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui » que vous identifiez, l'on retrouve au numéro 5 de la liste, « Le développement culturel des nations autochtones ».

Nous rejetons d'emblée le concept de « développement culturel » s'il soutient l'idée de différences de degrés de développement et une asymétrie dans le pouvoir de désigner. Nous rejetons de plus tout « développement culturel » défini sans que les Autochtones n'aient le pouvoir de la définition. Pour nous, il faut d'abord replacer le terme « développement culturel » dans le contexte du libellé de l'article 3 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones : « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel ». Il est à noter qu'il s'agit avant tout du droit d'autodétermination.

Dans le document « Contexte général », proposé comme document d'accompagnement dans le cadre des consultations, nous trouvons au paragraphe « Le développement culturel des nations autochtones et le respect de leurs spécificités culturelles »<sup>1</sup> le passage suivant : « Depuis 2011, le gouvernement du Québec travaille à la mise en oeuvre du Plan Nord qui prévoit un volet visant à soutenir le développement culturel, à assurer la mise en valeur du patrimoine culturel nordique et à vitaliser les langues autochtones ». Nous avons été choqués de lire ce passage. Nous rejetons tout « développement » s'il s'agit de reconstruction de la culture autochtone pour accueillir le capitalisme de marché, la spoliation des ressources, la destruction environnementale et sociale, les *Fly-in/Fly-out*, les tensions, conflits et déchirements intercommunautaires associés au Plan Nord. Le Plan Nord n'est ni plus ni moins que l'exploitation des ressources naturelles par des compagnies étrangères. Le Plan Nord n'est ni plus ni moins qu'une stratégie coloniale pour diviser et mieux régner. Le territoire du Plan Nord, au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, comporte une population dont les 27 % revendiquent une identité autochtone. L'intérêt économique du Nord et toute stratégie associée au Plan Nord de « développement culturel » et de financement de la culture ou du patrimoine autochtone, va à l'encontre de nos revendications territoriales, la défense de notre environnement et le bien-être de nos communautés. C'est pour nous un affront.

---

<sup>1</sup> Consultation publique. Renouvellement de la politique culturelle du Québec, Contexte général, mars 2016, pp. 21-22, en ligne : [https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique\\_culturelle/MCC\\_Contexte\\_general2.pdf](https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/MCC_Contexte_general2.pdf)

C'est pourquoi nous choisissons de ne pas employer le terme « développement culturel » dans le présent mémoire. Nous choisissons plutôt « autodétermination culturelle ». Nous recommandons que le principe d'autodétermination culturelle des peuples autochtones soit inscrit dans les orientations de la nouvelle politique culturelle dont se dotera le MCC et transcende ses objectifs et principes. Le MCC doit renoncer à la notion occidentale de « développement » lorsqu'il traite des droits culturels des nations autochtones du Québec.

## **2. Nations autochtones : qui sommes-nous ?**

### **2.1 Nous ne sommes pas dans le *melting pot* du multiculturalisme**

Il nous importe de préciser que, bien que qu'il y ait une diversité de peuples autochtones dans les Amériques, les peuples autochtones ne font pas partie du concept parapluie actuel de la « diversité culturelle », bien présent dans le discours public au Québec, qui englobe les minorités, les néo-Québécois, soit les personnes issues de l'immigration. Les solutions institutionnelles négociant l'autonomie et définissant les peuples autochtones sous les termes de minorités ou de communautés culturelles, même lorsqu'elles sont menées par des personnes bien intentionnées, risquent de perpétuer la situation où les droits rattachés à la souveraineté culturelle sont définis et régis par l'État, alors qu'ils doivent être du ressort des peuples autochtones eux-mêmes.

Nous sommes en tant que Premiers Peuples, les peuples racines qui forment le socle culturel et identitaire historique du Québec et du Canada. Tant de noms de lieux viennent de mots dans nos propres langues, traces de l'histoire précoloniale. Nous formons la continuité d'une histoire humaine qui ancre ses racines culturelles dans plus de 20 000 ans d'existence sur cette terre du Canada et du Québec et notre expression artistique en sera toujours le témoignage tant que nous existerons. Ainsi, les peuples autochtones ne peuvent pas être traités de façon périphérique dans la réflexion sur la politique culturelle du Québec. Dans la politique culturelle, il doit y apparaître comme priorité « le droit à l'autodétermination des peuples autochtones ».

### **2.2 De l'acculturation à l'affirmation culturelle**

La colonisation a des ramifications insidieuses : elle a des effets sur la langue, l'éducation, la sensibilité artistique. Ainsi, nous devons mener une lutte constante contre l'aliénation dans notre rapport à la culture de la société dominante et la culture populaire. L'intérêt et l'appétit de la société dominante envers les cultures, les langues et les arts des Premières nations se manifestent parfois d'étrange façon. Spécialement au Québec où la dérive identitaire actuelle fait de chaque Québécois de souche un « indien » potentiel. Il n'y a qu'à observer les maladroites de certains films documentaires qui revisitent l'historiographie et le métissage. Ce mouvement a pour effet d'annihiler l'Autre une bonne fois pour toutes en l'incorporant littéralement dans

son patrimoine génétique. En effet, se disent les Québécois, si nous en sommes tous, des Autochtones, qui sont-ils eux?

Aujourd'hui et bientôt en 2017, qui marque 150 ans d'une politique coloniale d'assimilation, les enjeux incontournables du gouvernement du Canada et des provinces pour le futur de la société passent par une renonciation sans équivoque aux politiques coloniales d'extinction culturelle des Premières nations et Inuit, telles que mises en lumière par la Commission de vérité et réconciliation du Canada portant sur les pensionnats indiens ainsi que par des actions nécessaires de réparation pour arriver à une réconciliation entre les nations autochtones et la société au cours des prochaines années.

Ce qui est clair, c'est qu'il y a eu crime contre l'humanité et que durant toutes ces années, c'est toute la société canadienne, incluant le gouvernement du Québec, ses municipalités et ses institutions religieuses qui en collusion ont collaboré à cette entreprise de désintégration des cultures et des identités chez les peuples autochtones et qui ont ainsi façonné une vision raciste de notre existence au sein de la population, ce qui a été traduit par le terme de « génocide culturel » dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada rendu public en 2015.

Pour cela, nous exigeons que la politique culturelle contienne une prise de position claire en faveur de la réconciliation.

### **3. Le financement des arts autochtones**

#### **3.1 Des engagements incontournables**

Nous demandons que le MCC respecte les dispositions de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et du rapport de la Commission de vérité et réconciliation en contribuant maintenant de manière significative aux légitimes aspirations de nos peuples.

Nous croyons que la reconstruction culturelle de nos peuples passe par le soutien majeur à l'avancement des arts et des artistes autochtones traditionnels et contemporains tant au sein de nos nations ainsi qu'au sein de la société québécoise et cela de façon soutenue au cours prochaines années.

Il y a un grand besoin de cohérence dans l'action, allant de la formation à la création à la production et à la diffusion finale des œuvres ainsi qu'à leur conservation. Surtout il faut désormais que le MCC s'inspire des avancées positives émanant du fédéral, notamment le Conseil des arts du Canada et son Bureau des arts autochtones.

### **3.2 Le soutien aux artistes professionnels : analyse critique du modèle de financement des arts autochtones au Québec**

Nous nous pencherons maintenant sur une analyse critique du modèle actuel du Conseil des arts et des lettres du Québec, partie intégrante de la politique culturelle. Pour les artistes et organismes autochtones, que ce soit le modèle de financement des arts autochtones ou la structure des subventions, des critiques sont soulevées. Il faut reconnaître qu'il ne peut y avoir de politique culturelle sans programmes de financement qui répondent aux besoins réels des artistes et organismes culturels autochtones. À ce propos, nous avons été heureux d'apprendre récemment la décision du CALQ de revoir en profondeur les programmes pour les artistes et organismes autochtones et de réviser l'entente actuelle, notamment en qui a trait aux ententes régionales, qui ne répond pas aux besoins.

Nous espérons que la refonte puisse être adaptée aux réalités des artistes autochtones et organismes artistiques autochtones, et que le CALQ saura être à l'écoute des critiques et des préoccupations actuelles pour ne pas répéter certaines erreurs.

Il y a urgence pour le CALQ d'être cohérent avec le modèle du Conseil des arts du Canada (CAC), qu'il y ait un pont dans la philosophie de ces deux instances, bref qu'il y ait harmonisation. Les artistes et organismes autochtones doivent actuellement tenir un discours différent pour les deux instances et se décrire selon des critères différents. Cette situation n'a pas de sens et est schizophrénique pour les artistes !

Le CAC a entrepris en 2016, une refonte majeure de ses programmes de soutien aux artistes et aux organisations artistiques à partir de quatre grands axes dont celui des arts autochtones basée sur une nouvelle relation qui reconnaît la nécessité de la réconciliation faisant suite au dépôt du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Par exemple, le CAC a choisi le principe d'autodétermination pour les artistes autochtones. Cela se reflète notamment dans des catégories de disciplines aux frontières moins étanches et la possibilité de s'auto-définir.

Le CALQ ne peut en aucun cas ignorer cette réorientation fondamentale qui engendrera une dynamique inédite, positive de développement des artistes et des arts autochtones ; il doit prendre un virage majeur.

Le soutien actuel des arts et des artistes autochtones est insuffisant et injuste, les critères des programmes réguliers nous excluent d'emblée et excluent certaines pratiques artistiques autochtones traditionnelles ou nouvelles. De plus, les critères des programmes réguliers ne correspondent pas à nos préoccupations, ni à nos langages créatifs.

Nous parlons ici de l'avancement et de la transformation de paradigmes désuets et d'une initiative historique positive non seulement pour les artistes autochtones et les autochtones en général, mais pour toute la société canadienne et québécoise.



La future politique culturelle du Québec devra reconnaître que la reconstruction culturelle des Premières nations du Québec engage donc le CALQ et la refonte de ses programmes afin de soutenir, de renforcer le développement des artistes et des organisations artistiques autochtones qui encore aujourd'hui sont discriminés par l'orientation même de cette institution.

Des changements doivent se produire au plan de la représentativité, il doit y avoir la participation concrète des milieux culturels autochtones. Il y a la nécessité de mettre en place une commission consultative permanente d'artistes seniors autochtones qui pourrait aviser le CALQ. Il y a aussi la nécessité d'augmenter le pourcentage d'artistes autochtones sur les tous les jurys. Les directions des diverses disciplines au sein du CALQ doivent avoir reçu une formation adéquate concernant les spécificités culturelles, l'histoire et l'histoire de l'art des autochtones du Québec leur permettant d'évaluer correctement les démarches artistiques, leur enjeux esthétiques, formels et sociaux des artistes autochtones.

Le bilan de la présence des arts autochtones au sein de la société québécoise depuis les 30 dernières années est navrant et révélateur d'une invisibilité consacrée et entretenue. Par exemple, comment se fait-il que les salles de théâtre institutionnalisées de Montréal n'ont pas ouvert leurs portes aux manifestations d'art vivant autochtone à l'exception de quelques lieux en 30 ans ?<sup>2</sup> Comment se fait-il qu'il n'y ait pas eu d'autres manifestations ou prestations culturelles autochtones dans le réseau de tournée du Québec à l'exception du chanteur Florent Vollant, ou de Samian et de Shait ?

Or le changement de perception et l'éducation de la population du Québec passe par la circulation des œuvres des artistes autochtones, la visibilité des artistes autochtones sur toutes les scènes du Québec et à l'intérieur des grandes institutions muséales.

Il nous apparaît donc qu'il y a une discrimination systémique à l'œuvre au sein du CALQ comme au sein de la société et des changements doivent être faits pour répondre à la réconciliation.

Nous plaidons ici pour donner espoir à la nouvelle génération, aux jeunes autochtones qui vivent de plein fouet le racisme, la désintégration de leur culture, les effets de la globalisation, le sentiment que la société québécoise leur est fermée, qui vivent au sein de communautés isolées parfois violentes où l'autodestruction passe par les drogues, le viol et le suicide. Le CALQ doit reconnaître que ses diverses ententes régionales n'arrivent pas à changer la situation des peuples autochtones sur son territoire, alors que pourtant les arts ont ce potentiel.

---

<sup>2</sup> Nous notons le Théâtre l'Espace libre (1991), le Théâtre Prospero (2008 et 2011), la salle Fred-Barry du Théâtre Denise-Pelletier (2012 et 2016), et ce printemps, le Théâtre La Chapelle, qui a accueilli une production autochtone anglophone du Agokwe Collective en tournée.

Il y a donc un besoin d'évaluer et d'oser de nouvelles formes pour un investissement majeur dans l'expression, la vitalité et la visibilité des arts autochtones de toutes les disciplines.

### 3.3 Recommandations

Finalement, avec ce mémoire, nous souhaitons vous proposer quelques pistes qui pourraient nourrir la réflexion sur les orientations à intégrer à la nouvelle politique culturelle du Québec pour un changement d'attitude en profondeur, pour une réforme au sein du CALQ et pour mettre à profit les énergies les plus nobles chez les artistes autochtones du Québec.

- Nous demandons au MCC de **reconnaître que les peuples autochtones du Québec sont des peuples et des nations souveraines et que les artistes autochtones sont souverains**, de prendre note que jamais plus nous n'accepterons d'être définis par les autres. Cette aliénation est un obstacle majeur à toute évolution positive.
- Nous demandons à ce que le MCC et le CALQ s'assurent que tous ses gestionnaires, chefs de directions et agents aient des connaissances sur le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ainsi que sur l'histoire et la culture contemporaine des Premières nations sur son territoire. Il est impossible de comprendre la dynamique autochtone actuelle en ignorant les effets profonds du colonialisme et de la tentative de génocide culturel qui a été appliquée sur les Premiers Peuples au Canada. Le Ministère et le CALQ doivent faire l'effort de connaître ce milieu et de l'accepter dans sa diversité de pratiques et d'approches traditionnelles et contemporaines.
- Nous demandons la formation dans un bref délai d'un comité consultatif permanent d'artistes seniors autochtones tant auprès du Ministre que de son Ministère et de la présidence et direction générale du CALQ.
- Nous demandons que les artistes et les arts autochtones soient clairement identifiés et compris par le MCC et el CALQ comme distincts des artistes de la « diversité ».
- Nous demandons que le MCC reconnaisse ses responsabilités et le rôle qu'il doit jouer dans la protection, le soutien et l'affirmation de la culture, des arts et des artistes autochtones sur son territoire.
- Nous demandons également que le MCC à travers sa nouvelle politique culturelle s'engage à répondre aux appels à l'action énoncés dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

- Nous proposons comme mesure spéciale, le soutien financier et la mise en place **d'agents culturels autochtones dans les 54 communautés des Premières nations du Québec**, comme levier pour la création artistique de façon universelle sur tout le territoire. Cela amènerait une dynamique de foisonnement artistique exceptionnelle et briserait le cycle du désespoir, de la morosité et de l'exclusion. Dans la logique pratique des gens de la terre, nous disons : si vous arrosez assez longtemps et suffisamment, ça va pousser. Ça, étant les talents de la jeune génération autochtone. Ceci doit être un engagement à long terme du Ministère de la Culture et des Communications et du CALQ.

### Spécifiquement pour le Conseil des arts et lettres du Québec :

- Nous demandons, la création **d'un secrétariat ou d'un bureau des arts autochtones** similaire à celui du CAC au sein du CALQ géré par des agents autochtones doté d'un budget significatif afin de permettre une adéquation avec les changements en devenir et de répondre à la consolidation et au rattrapage des artistes et des organisations artistiques autochtones en parité avec les artistes québécois et les organisations québécoises similaires. Une question d'équité et de justice.
- Nous demandons que cesse l'approche régionale et qu'il y ait au CALQ un programme universel de soutien des artistes autochtones du Québec qui couvre tout le territoire du Québec et incluent les artistes autochtones résidant au Québec au-delà des onze nations du territoire québécois.
- De façon similaire au « Plan d'action pour la diversité culturelle 2016-2019 » du CALQ, nous demandons un Plan d'action pour les arts et les artistes autochtones du Québec.
  - ⇒ Que ce plan s'appuie sur les principes contenus dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
  - ⇒ Que ce plan d'action pour la protection, le soutien et l'affirmation de la culture, des arts et des artistes autochtones soit élaboré en étroite collaboration avec le milieu artistique et culturel autochtone.
  - ⇒ Que ce plan reconnaisse l'importance pour les conservateurs et commissaires du Musée d'art contemporain de Montréal et du Musée des beaux-arts de Montréal ainsi que pour tous les diffuseurs en danse et en théâtre à Montréal d'exposer, valoriser et préserver dans les collections et manifestations les œuvres amérindiennes et Inuit contemporaines du Québec.
- Nous demandons au CALQ d'intervenir auprès de **tous les diffuseurs du Québec afin qu'ils ouvrent leur programmation** aux artistes autochtones et favorisent la circulation de leurs œuvres. Cette offre devrait être conditionnelle à l'obtention de subventions. S'il n'y a pas d'offre, de visibilité, si on n'en voit jamais, comment développer une écoute et des publics?

- Nous demandons qu'il y ait un soutien exceptionnel et un effort majeur pour soutenir la circulation des artistes et de leurs œuvres de toutes les disciplines artistiques dans les communautés autochtones du Québec. Il est de la plus grande importance que les autochtones des communautés puissent avoir accès aux œuvres contemporaines de nos artistes.
- Nous demandons qu'il y ait un soutien au **développement d'un mentorat réalisé par des artistes autochtones seniors de toutes les disciplines artistiques auprès des jeunes artistes** et qu'il y ait **le développement d'un réseau de résidences** qui dynamisent la transmission des savoirs, des techniques et des acquis tant dans les communautés qu'en milieu urbain.
- Nous demandons au CALQ de **bonifier le soutien financier immédiatement pour les producteurs et les organisations de créations artistiques autochtones** afin de donner les moyens et les leviers pour permettre une avancée significative de la présence des créations et des artistes au sein de la métropole du Québec et sur toutes les scènes et grands musées d'art du Québec.
- Nous demandons qu'il y ait un **programme particulier qui s'adresse aux jeunes artistes autochtones** qui tienne compte de leur volonté artistique. Il est important de redonner espoir à la nouvelle génération autochtone qui constitue 65% de notre population ; seule une **valorisation des expressions artistiques dans lesquelles les jeunes se reconnaissent** ainsi que le sentiment d'être accueillis au sein de la société dans des lieux multiples qu'ils puissent considérés comme étant un chez soi, peuvent les faire échapper au sentiment actuel d'être exclus et participer à leur désir d'affirmation sur le monde.
- Nous demandons qu'il y ait un soutien pour **la découverte et le réseautage entre organisations et artistes autochtones tant au Québec, qu'au Canada et ailleurs dans le monde**. La revitalisation de nos imaginaires passe par la découverte et l'apprentissage auprès de d'autres cultures autochtones du continent et d'ailleurs dans le monde. Il est temps de créer de nouveaux réseaux artistiques entre les artistes autochtones de toutes les disciplines. Le CALQ a ouvert plusieurs résidences à l'étranger tant en Europe, qu'au Japon et récemment au Mexique et Amérique du Sud. Il est temps qu'il y ait aussi cette possibilité pour les Autochtones du Québec qui n'ont pas les mêmes intérêts que les artistes québécois. La Bolivie à titre d'exemple vit une expérience de reconstruction culturelle intense. L'Amazonie est aussi un lieu de cultures autochtones fortes et polymorphiques.

## **CONCLUSION**

Il est temps de changer le récit de l'histoire des rapports des Autochtones avec les gouvernements et la population québécoise et canadienne. Et les artistes peuvent et doivent y participer. Le Québec doit aussi examiner le récit qu'il véhicule à ses citoyens à travers son système d'éducation. Les perceptions de la société dominante envers les peuples autochtones sont encore trop souvent basées sur des contenus remplis de préjugés. Il n'y a pas de raison d'être fiers actuellement de la situation des Premiers Peuples au Québec. L'ignorance, l'indifférence et le mépris fondent ce désastre qu'est le racisme.

Le Québec avec cette nouvelle politique culturelle peut contribuer à changer fondamentalement et pour toujours l'héritage et les conséquences désastreuses du colonialisme sur les nations autochtones du Québec. Il peut et doit faire ce choix; il doit oser le faire et démontrer aux nations du monde que la réconciliation entre les peuples autochtones et la société québécoise passe d'abord par l'autodétermination culturelle des peuples autochtones.